

The logo of the Fédération nationale des Etudiants en Soins infirmiers (FNESI) is located in the top left corner. It consists of a stylized white outline of a person's head and shoulders, with the acronym 'FNESI' written in white capital letters inside a white oval shape.

FNESI

Dossier de presse

17 février 2015

Je veux que ma voix compte

Réformons la gouvernance des Instituts
de formation paramédicaux

Fédération nationale des Etudiants en Soins infirmiers
5, rue Frédérick Lemaître 75020 Paris - www.fnesi.org - info@fnesi.org

Sommaire

1. Présentation de la FNESI	3
2. Contexte de l'enquête	4
3. Méthodologie de l'enquête	6
4. Mot du président	8
5. Une formation vécue comme violente : reconnaître l'étudiant-e et ses encadrant-e-s	10
6. Réformer la gouvernance : donner le droit aux ESI d'être représenté-e-s et entendu-e-s	15
Conclusion	19

1. Présentation de la FNESI

La Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI) est **l'unique organisation représentant les 90 000 étudiants en soins infirmiers de France**. Adhérente à la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), elle a toujours su être force de proposition pour **l'amélioration de la qualité et des conditions d'études** dans les Instituts de Formations en Soins Infirmiers (IFSI).

La FNESI est née en 2000 par la mobilisation de 14 000 étudiants en soins infirmiers descendus dans la rue pour exprimer les conditions d'études et de formation déléteres dans lesquels ils se trouvaient. Cette fédération est donc **née de la volonté des étudiants de s'engager et d'impulser un rapport de force** avec les différents interlocuteurs qui gravitent autour de leur formation.

Depuis 14 ans maintenant, la FNESI ne cesse de **se mobiliser et d'être toujours plus porteuse d'avenir et d'avancées pour les étudiants en soins infirmiers**. La FNESI, par son pragmatisme et sa force de proposition, participe à la défense quotidienne des étudiants en soins infirmiers.

Elle est notamment engagée pour **l'intégration universitaire** des études en soins infirmiers, la **réforme de la gouvernance** des instituts de formations paramédicaux, la **refonte du système des aides sociales** dans les formations paramédicales, et oeuvre pour la **place des soins infirmiers dans le système de santé**.

2. Contexte de l'enquête

Depuis 15 ans, la Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI) s'est donnée pour mission première la **défense des intérêts matériels et moraux des étudiant-e-s**. Cette volonté se traduit par l'accompagnement des étudiant-e-s en difficulté qui en font la demande et par une veille permanente sur tout ce qui peut influencer sur les conditions de vie et d'études des étudiant-e-s en soins infirmiers (ESI).

Chaque jour, **nous recevons de nombreux témoignages** d'étudiant-e-s, parfois dramatiques, qui nous questionnent. Chaque jour, nous répondons à ces situations et accompagnons les étudiant-e-s dans ces situations difficiles. Chaque jour, **nous faisons face au silence imposé dans certains instituts de formation**.

En 2009, avec l'objectif d'intégration universitaire, la réforme devait placer l'étudiant-e au centre de sa formation, l'objectif final étant de former des professionnels responsables, autonomes et réflexifs. Pourtant, force est de constater que **l'étudiant-e n'est pas encore écouté-e et entendu-e dans un bon nombre d'IFSI**. La place laissée à la représentation étudiante dans les IFSI est au bon vouloir d'une **direction calquée sur une gouvernance hospitalière, où le seul décisionnaire reste le directeur**.

Alors qu'aucune étude officielle n'existe, la FNESI a publié en 2011 et pour la première fois, une enquête sur le vécu et les comportements des étudiant-e-s en soins infirmiers. Consommation de médicaments, alcool, tabac, stupéfiants, santé dégradée, liberté d'expression bafouée : le constat était déjà amer.

En 2014, c'est au tour de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) de réaliser une **enquête¹ sur la gouvernance des instituts de formation paramédicaux**. Cette enquête, non publiée officiellement, démontre un non-respect chronique de la réglementation. **Les résultats sont consternants lorsqu'ils s'intéressent à la démocratie étudiante**.

La FNESI, seule organisation représentative des étudiant-e-s en soins infirmiers, se devait d'agir face au silence des tutelles. En mars 2014, alors que les étudiant-e-s étaient dans la rue, **Mari-sol Touraine et Geneviève Fioraso, respectivement Ministre de la Santé et Ministre de l'Enseignement Supérieur, signaient un engagement à réformer la gouvernance des IFSI**.

En novembre dernier, alors qu'aucune avancée notable n'avait été effectuée, la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, intervenant dans une allocution audiovisuelle

lors du XIVème Congrès de la FNESI, s'était une nouvelle fois engagée à une réforme de la gouvernance des instituts de formation paramédicaux "qui devrait s'inspirer du modèle de démocratie présent dans les universités".



« L'engagement étudiant : le pouvoir d'agir au quotidien » était le thème du dernier congrès de la FNESI. A plusieurs reprises il a été traité de la nécessité de valoriser l'engagement et de réformer la gouvernance. Ce fut l'occasion pour la FNESI de lancer une grande campagne « Je veux que ma voix compte ». L'enquête était lancée.

Bientôt un an après les premières promesses du gouvernement, la FNESI publie les résultats de cette enquête, qui engage chacun à prendre ses responsabilités.

¹ Bureau RH1 de la direction général de l'offre de soins en charge des formations initiales : DGOS/RH1/MG/DM/EJ

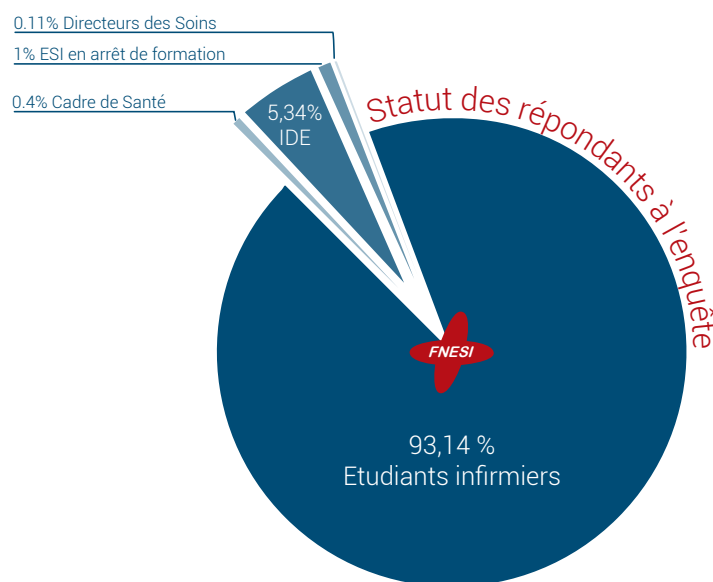
3. Méthodologie de l'enquête

Créée sur la plate-forme Google Form®, cette enquête a été diffusée du 17 novembre au 12 décembre 2014 via internet, mail et par voie de presse. Nous avons fait le choix de transmettre, par mail, cette enquête aux IFSI afin de permettre une diffusion harmonieuse sur le territoire.

Au total ce sont 3522 réponses (dont 688 contenaient des témoignages) qui ont été reçues. Après recherche et suppression des doublons ce sont **3486 réponses qui se sont avérées exploitables**.

Sur les 3486 réponses exploitables, 3247 se déclarent "Etudiants en soins Infirmiers" et 35 "anciens étudiants infirmiers ayant arrêté [leur] formation"

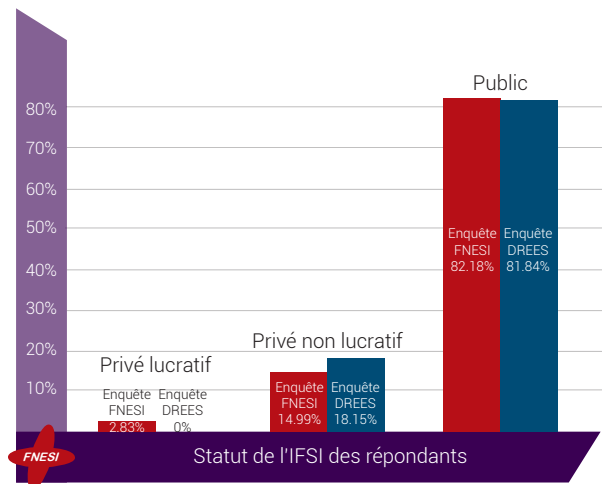
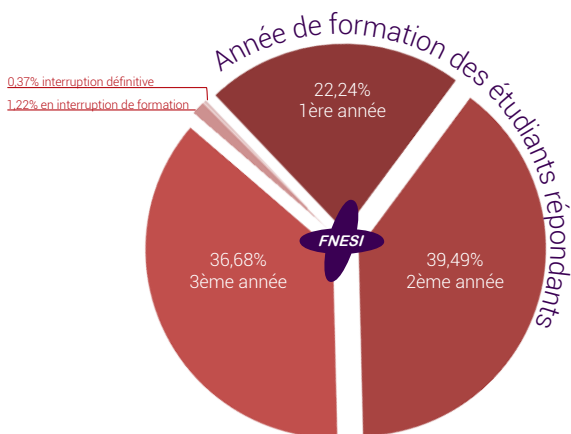
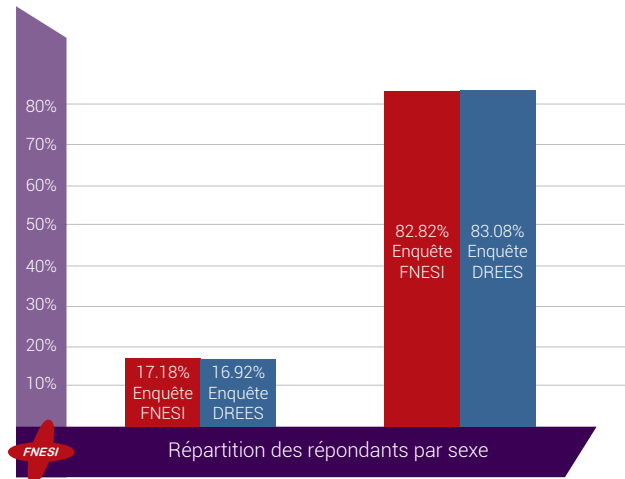
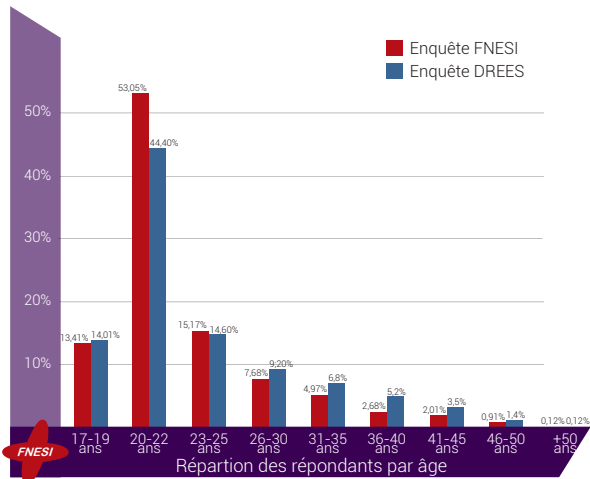
Seuls les réponses des "étudiants en soins infirmiers" et des "anciens étudiants infirmiers ayant arrêté [leur] formation" sont pris en compte dans les résultats de cette enquête soit 3282 réponses. Sur ces étudiants, 55% déclarent connaître la FNESI.



Afin de nous assurer de la représentativité de notre enquête, nous avons comparé nos données aux chiffres de la DREES¹ selon 3 critères : sexe, âge, statut juridique des IFSI.

Le sex-ratio correspond aux chiffres de l'enquête de la DREES de 2012. Les moins de 25 ans sont plus représentés que dans les enquêtes de la DREES, ceci peut s'expliquer par la méthode de diffusion principale de l'enquête, les réseaux sociaux. Ce chiffre se stabilise ensuite. Enfin, la répartition des statuts juridiques des IFSI correspond au paysage des IFSI en France.

Les réponses, elles, sont issues de 24 régions métropolitaines² et outre-mer permettent de s'assurer d'une diffusion nationale de l'enquête.



Ces données nous permettent d'affirmer que notre enquête est représentative de la population formée dans les IFSI.

¹ <http://www.drees.sante.gouv.fr/la-formation-aux-professions-de-la-sante-en-2012,11293.html>

² Alsace ; Aquitaine ; Auvergne ; Basse-Normandie ; Bourgogne ; Bretagne ; Centre ; Champagne-Ardenne ; Corse ; Franche-Comté ; Guadeloupe ; Haute-Normandie ; Île-de-France ; Languedoc-Roussillon ; Limousin ; Lorraine ; Mayotte ; Midi-Pyrénées ; Nord-Pas-de-Calais ; Pays-de-la-Loire ; Picardie ; Poitou-Charente ; Provence-Alpes-Côtes-d'Azur ; Rhône-Alpes.

4. Mot du président



Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Ces mots ont un poids particulier chez les infirmier-e-s et dans les établissements qui les forment.

L'histoire moderne de la formation en soins infirmiers commence en 1992. Des directeurs/trices d'institut de formation remplacent les religieuses à la tête des écoles, **les élèves s'affranchissent pour devenir des étudiant-e-s**, un diplôme unique renaît. Ce temps marque pour ceux qui viennent étudier dans les IFSI un pas vers l'enseignement supérieur, la reconnaissance d'un statut, l'accès à des services.

Très vite, en 1998, la France est signataire du processus de Bologne, acte majeur dans lequel s'engage le gouvernement de l'époque. Les étudiant-e-s sont également en première ligne et se mettent à rêver. Leur rêve est plutôt bien engagé puisque le processus de Bologne a posé les fondements de l'écosystème d'enseignement supérieur européen. Il a permis d'en dessiner l'espace, de mettre en place le système d'European Transfer Credit System (ECTS), d'harmoniser les formations sur un schéma Licence-Master-Doctorat et de **reconnaître l'étudiant-e comme un-e participant-e à part entière**.

Les étudiant-e-s en soins infirmiers prennent rapidement conscience que le modèle auquel ils/elles aspirent n'est pas prêt de se mettre en place. Les raisons sont inscrites dans le marbre de nos IFSI. Les institutions françaises sont de vieilles dames difficiles à faire mouvoir. **En réalité notre formation reste ancrée dans l'histoire, il semble impossible de la concevoir en dehors du modèle de l'hôpital auquel est rattaché son "école d'inf"**. Dans les faits nous sommes donc toujours des élèves qui apprenons à devenir les infirmier-e-s que l'institution souhaite que nous soyons, écrasé-e-s sous la pression d'un monde médico-centré ou l'infirmier-e n'est pas encore émancipé-e.

Dans le même temps, c'est-à-dire les années 90 à 2000, des études indiquent que dans les 20 à 30 années qui vont suivre, la démographie infirmière va dans le sens d'une grande création d'emploi. Un double processus s'enclenche : recruter à l'étranger et ouvrir les vannes à l'entrée des IFSI. En quelques années nous doublons le nombre d'étudiant-e-s en

soins infirmiers pour arriver à plus de 91 000 aujourd'hui, uniquement en formation initiale. **C'est ce paradoxe entre la terre promise et des conditions d'études dégradées qui a fait naître, à l'époque, les revendications étudiantes.**

Depuis, de timides réformes sont venues modifier notre formation. Toujours portées par les étudiant-e-s, elles ont abouties à des droits : aux aides sociales, aux indemnités de stages, de transports, aux absences, ... jusqu'à la réforme de 2009 qui entérinait le début de l'intégration universitaire et le lancement d'une véritable filière. Ou plutôt qui le devait puisque force est de constater que **nous en sommes encore loin.**

C'est de notre responsabilité, **collective**, de nous poser les bonnes questions. Ces questions doivent porter sur l'avenir, sur ce que nous voulons que les infirmier-e-s soient demain, en regard des enjeux pour la prise en charge des patient-e-s, de l'évolution du système de santé et des pathologies, de nos futures responsabilités que nous allons devoir assumer pleinement.

La formation, aujourd'hui, permet elle vraiment aux infirmier-e-s de prendre la place qui doit être la leur, dans les prises en charge, dans les relations interprofessionnelles mais au-delà, dans la société. **Nous devons mettre en capacité par la formation, développer une identité professionnelle, permettre l'analyse critique, l'autonomie et la réflexivité.** Nul ne remet en cause ces enjeux alors même que nous abordons les pratiques avancées ...

Mais comment le pourrait-on alors même que dès l'entrée en formation nous ne laissons pas de place à l'engagement, à l'expression des avis, au débat et à la prise de décision ?

Voici donc pourquoi, dès maintenant et sans laisser place au doute, **nous devons réformer la gouvernance des instituts de formation paramédicaux et procéder à une bascule de paradigme afin de changer le regard porté sur et par l'étudiant-e.**

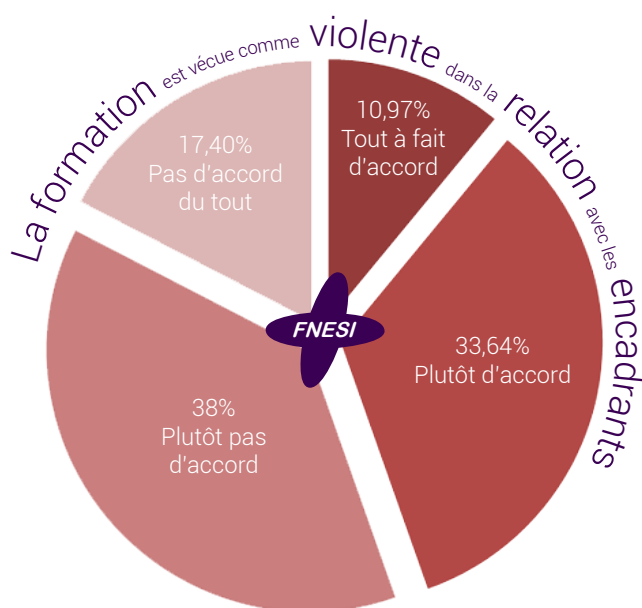
5. Une formation vécue comme violente :

reconnaitre l'étudiant-e-s et ses encadrant-e-s

Témoignage

"Combien de fois encore devrais-je ravalé mes larmes et mettre ma dignité dans ma poche? Combien de nuits d'insomnie et de journées passées avec la boule au ventre m'attendent encore? J'ai 30 ans, je suis en troisième année et je suis épuisée par la violence qui nous est infligée."

Si le mot peut sembler fort, le constat est pourtant exsangue de toute exagération. Notre enquête le prouve d'ailleurs : **44,61% des étudiant-e-s sont d'accord avec l'affirmation "la formation est vécue comme violente dans la relation avec les équipes encadrantes"**. Ce constat est d'autant plus alarmant concernant la relation aux équipes encadrantes en stage : les étudiant-e-s sont cette fois une large majorité (85,39%) à la qualifier de violente.



Il est intéressant de noter les types de violences décrites parmi les étudiant-e-s en accord avec l'affirmation. Elles se déclinent donc en 3 niveaux, dépendants de l'implication et du volontarisme des équipes dans ces violences :

- + Défaut d'encadrement : la majorité des violences décrites (39%) sont qualifiées de "défaut d'encadrement" par les étudiant-e-s. Les témoignages décrivent une forme de violence passive : l'impression d'être de trop dans le lieu de stage, une charge de plus pour des équipes déjà débordées. Elles ne prennent par conséquent pas le temps d'encadrer les étudiant-e-s et de s'engager dans une

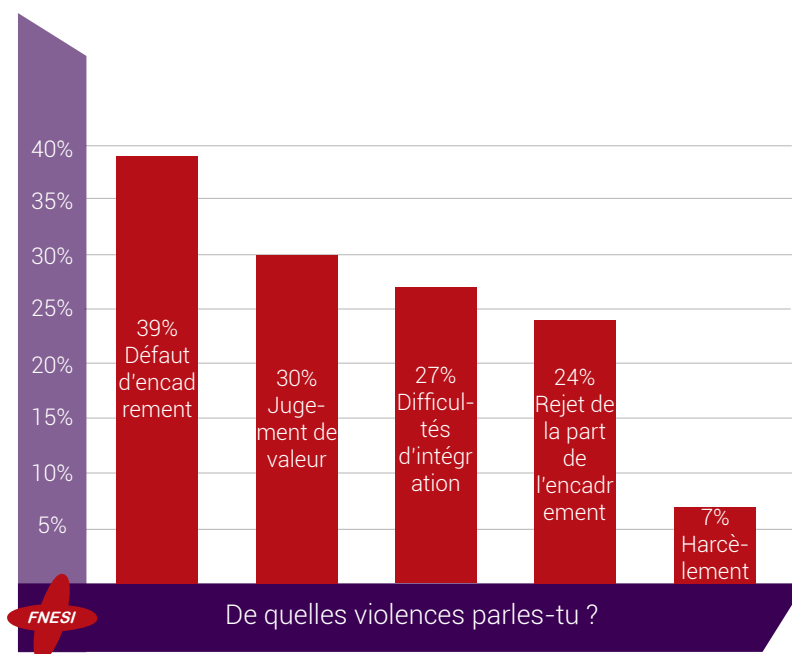
réelle démarche pédagogique vis-à-vis du développement de leurs compétences.

+ Jugement et rejet :

on peut regrouper trois violences décrites ("Jugement de valeur" 30%, "Difficultés d'intégration" 27% "Rejet de la part de l'encadrement" 24%) qui correspondent à des actions vécues comme volontaires par l'étudiant pour l'isoler de l'équipe.

+ Harcèlement :

7% des étudiant-e-s disent avoir connu une situation de harcèlement, un chiffre illustrés par certains témoignages qui font écho à la violence de ces situations.



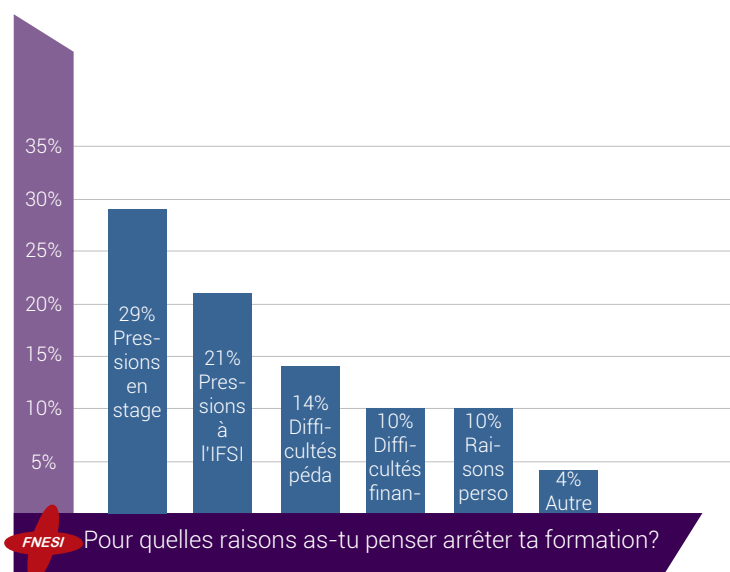
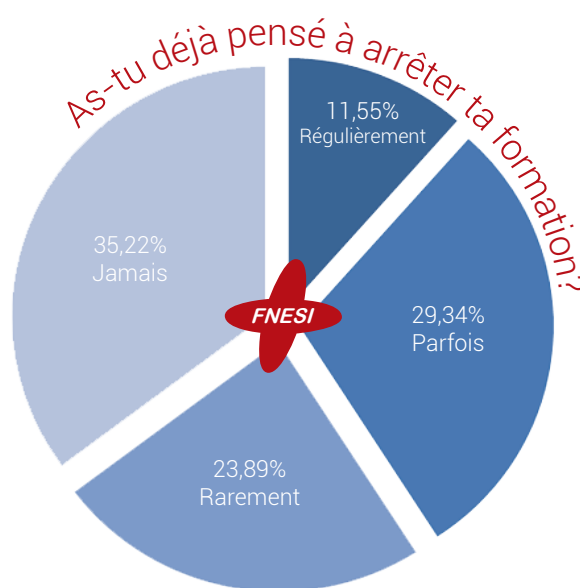
Témoignage

"Demain, mon D.E en poche je rêve d'intenter, pour le principe, une action devant le tribunal administratif pour harcèlement moral envers le terrain de stage qui m'a fait tant souffrir et qui a été la cause de tous mes maux, où des étudiants continuent à se faire briser impunément. Pour l'étudiant avant moi qui s'est fait briser et qui a interrompu sa formation. Pour rendre justice. Je sais que je ne ferai rien, car aujourd'hui j'ai peur d'être confronté face à ces gens, tellement le traumatisme est profond, et le fait de perdre ou que cela ne soit pas reconnu me replongera dans ce sentiment d'injustice"

Témoignage

“L'une de mes deux tutrices se montrait souvent odieuse avec moi et j'ai surpris des moqueries dans mon dos à plusieurs reprises. Victime de mépris et d'injustice en stage pour la première fois, je pense sérieusement à mettre un terme à ma formation à 6 mois du diplôme.”

Au cours de leur formation, ce sentiment de violence peut en effet avoir de dramatiques conséquences dans la vie des étudiant-e-s, la plus directe étant l'arrêt de formation et l'abandon de la profession. Selon notre enquête, **41% des étudiant-e-s pensent "parfois" et "régulièrement" à arrêter leur formation.** Les "pressions en stage" arrivent en tête des motifs qui poussent les étudiant-e-s à arrêter leur formation (29%).



D'autres chiffres alarmants, conséquence du vécu de la formation, ressortent de cette enquête : **12% des étudiant-e-s peuvent témoigner de cas de suicides dans leur IFSI et 7% des étudiant-e-s (9% chez les étudiant-e-s en 3ème année) ont pensé à mettre fin à leurs jours durant leur formation. Le chiffre atteint les 11% chez les 23-25 ans.**

Si de nombreux témoignages incriminent directement les équipes soignantes, il existe des causes plus systémiques aux problèmes d'encadrement et ce sont ces causes qu'il convient de pointer.

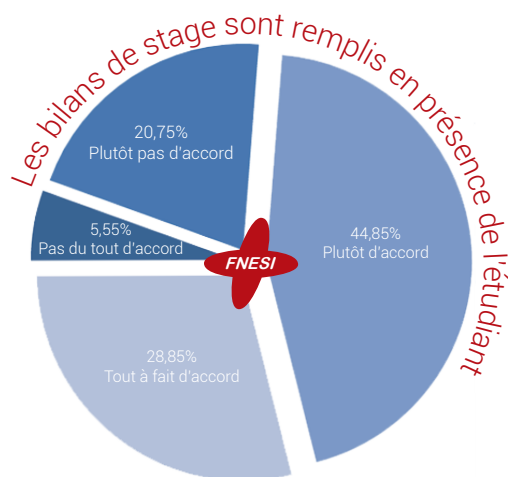
Les modalités d'encadrement en stage ont en effet été profondément modifiées en 2009, tant dans le fond, avec une évaluation basée sur l'acquisition de compétences, que dans la forme, avec l'utilisation du portfolio. Les professionnels de santé ne sont plus mis à contribution dans la même mesure. Ainsi, l'encadrement et l'évaluation des étudiant-e-s infirmier-e-s demandent l'implication

de tous. Il est donc clair qu'on ne donne pas aux professionnels les moyens d'encadrer les étudiant-e-s, dans un contexte déjà difficile pour les équipes soignantes (réduction des effectifs, manque de moyens matériels, demande de flexibilité, etc.).

L'encadrement du/de la stagiaire doit être pensé et cadré : il doit faire l'objet d'une réflexion au sein des services et des directions des soins. Comment se doit-on d'accueillir un-e étudiant-e ? Par quels moyens favoriser son intégration à l'équipe ? Comment assurer le suivi du développement de ses compétences et apprécier ses progrès ? Comment conserver une posture bienveillante face à un-e étudiant-e au comportement inadapté ? L'encadrement devrait être considéré comme un critère qualitatif des unités de soins, au même titre que la gestion du risque nosocomial, par exemple.



Au-delà de la problématique institutionnelle, la formation des tuteurs de stage est elle aussi à mettre en question. **71,15% des étudiant-e-s interrogé-e-s affirment que leurs bilans de stages ne sont pas systématiquement remplis en leur présence.** Comme dit précédemment, les étudiant-e-s sont aujourd'hui évalué-e-s par des professionnel-le-s qui, pour la plupart, n'ont pas suivi la même formation. Les compétences et le portfolio sont difficiles à appréhender sans formation. La plupart des Centres Hospitaliers ce sont saisis de cette problématique et proposent des formations aux tuteurs/trices, en lien avec les IFSI, mais les contenus et les volumes horaires diffèrent, créant des disparités non négligeables.



La FNESI milite depuis longtemps pour la création d'un cadrage national de la formation des tuteurs/trices de stage.

Une formation harmonisée, diplômante, pour une meilleure qualité d'encadrement et d'évaluation et surtout pour une valorisation du rôle de tuteur/trice. Ces infirmier-e-s qui prennent des responsabilités envers les étudiant-e-s ne sont en effet pas reconnu-e-s dans le travail qu'ils/elles fournissent pour mener leur mission à bien. Il est encore fréquent de voir des tuteurs/trices revenir sur le terrain de stage sur leur temps personnel pour effectuer les bilans de stage.

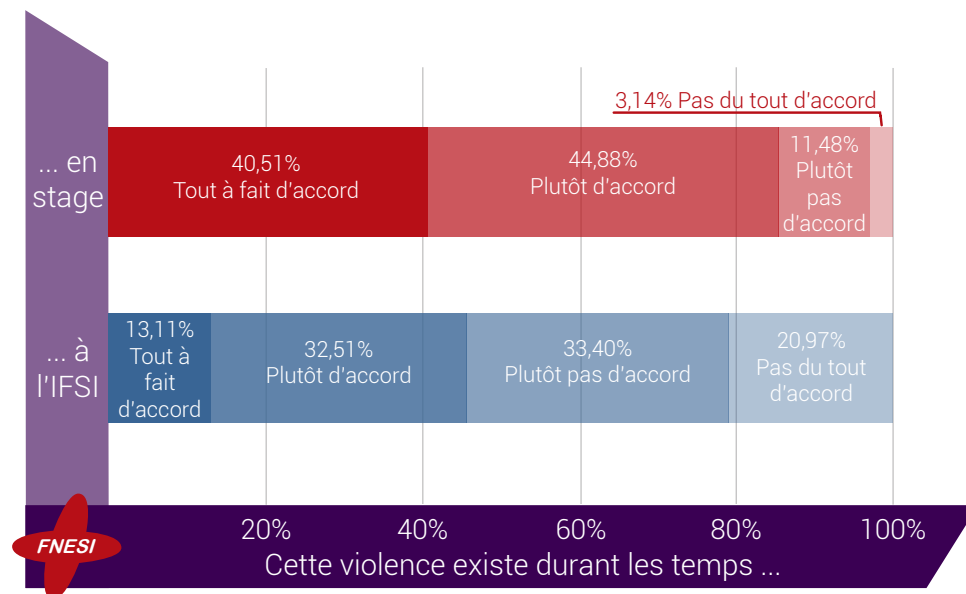
La formation des tuteurs/trices doit donc devenir, pour les établissements de santé et structures de soins, une priorité de leur politique de Développement Personnel Continu (DPC). Les tuteurs/trices doivent être mis-es en capacité de dégager du temps pour encadrer correctement les étudiant-e-s.

Une véritable démarche qualité doit être mise en place, associant l'ensemble des acteurs/trices, y compris l'étudiant-e. **La FNESI porte le projet d'une plate-forme publique d'évaluation des stages qui permettrait à chacun d'évaluer la politique d'accueil et de formation des étudiant-e-s.** Les services pourraient ainsi faire évoluer leurs pratiques dans l'intérêt de l'excellence du système de santé français.

Témoignage

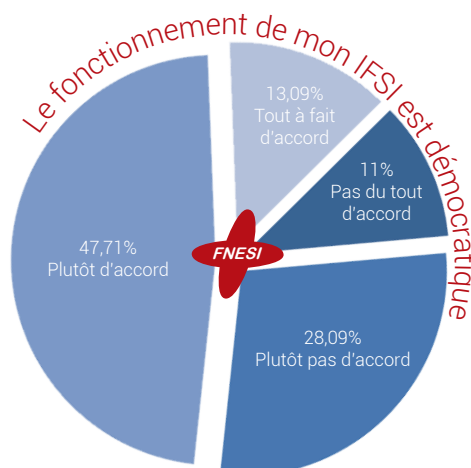
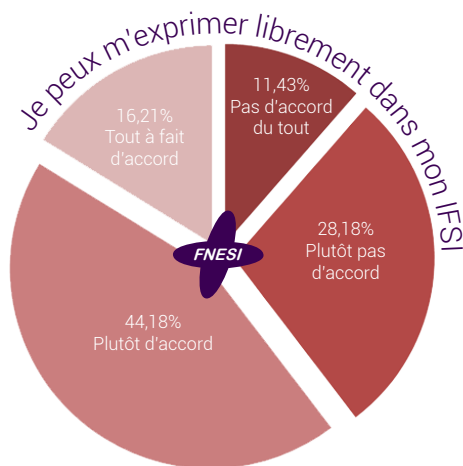
"A l'IFSI certains formateurs sont très pédagogues et à l'écoute, alors que d'autres semblent penser que l'humiliation et le fait de briser les étudiants améliore la qualité de leur travail et leur implication dans la formation... Les larmes et la souffrance n'apparaissent pourtant pas dans les théories de l'apprentissage!"

"Venir à l'IFSI est un combat. Être soi-même est impossible. J'ai perdu confiance en moi, et maintenant c'est ce qu'on me reproche! Car la vérité est que l'IFSI est une arène où l'on doit se battre pour avoir sa place, entre favoritisme et chantage."



Les stages ne sont pourtant pas la seule composante de la formation des étudiant-e-s en soins infirmiers : la vie et les cours à l'IFSI représentent 50% du temps consacré aux études. Les répondant-e-s sont **45,62% à décrire la formation comme violente dans leur relation à l'équipe encadrante de l'IFSI**. Parmi les étudiant-e-s ayant déjà pensé à arrêter leur formation, 21% l'auraient fait en raison de "pressions à l'IFSI" et 14% en lien avec des "difficultés pédagogiques".

Les étudiant-e-s sont par ailleurs **39,61% à dire ne pas pouvoir s'exprimer librement dans leur IFSI** et **39,90% à penser que le fonctionnement de leur IFSI n'est pas démocratique**. Et pourtant, n'élisent-ils pas des représentant-e-s pour porter leur voix dans les conseils de leur IFSI ?



6. Réformer la gouvernance : donner le droit aux ESI d'être représenté-e-s et entendu-e-s

Témoignage

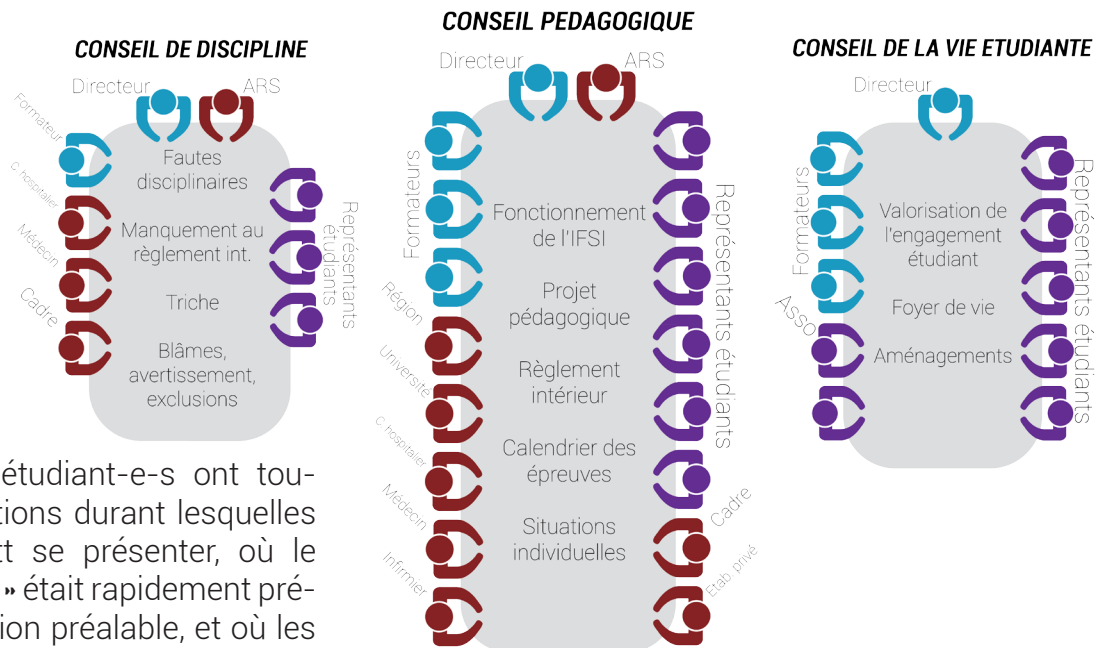
"On aimerait prendre la parole, dénoncer tout ce qui se passe, et permettre aux promotions suivantes de ne pas vivre ce que nous vivons, mais comme nous souhaitons avoir notre diplôme, nous nous taisons et souffrons en silence."

« Élection des délégué-e-s », ces mots résonnent dans les IFSI durant les 60 premiers jours de l'année universitaire. Combien d'étudiant-e-s ont alors eu l'impression de retourner au collège ? Le terme de « délégué-e » évoque-t-il vraiment la possibilité d'avoir un réel rôle de représentation des étudiant-e-s de sa promotion ?

Les conseils de gouvernance des instituts paramédicaux rassemblent pourtant l'ensemble des tutelles de la formation :

- + L'ARS
représentant du ministère des Affaires Sociales, de la Santé et du Droit des femmes sur le territoire, garant de la politique nationale ;
- + Le Conseil Régional
compétent sur l'ensemble des formations du secteur sanitaire et social depuis la loi de décentralisation de 2004. La Région finance la formation (Bourses des formations sanitaires et sociales, indemnités de stage, remboursements de frais de déplacement, financement des outils pédagogiques) et est également responsable du déploiement des schémas régionaux de formation ;
- + L'établissement hospitalier public de rattachement
responsable de la politique d'accueil et de stage sur le territoire en lien avec les instituts de formation ;
- + L'université de rattachement
notamment responsable de la dispensation du savoir académique de certaines unités d'enseignement et de la construction des unités transversales ;

Le/La représentant-e de promotion se retrouve donc loin des conseils de classe qu'il/elle a pu connaître durant son parcours dans le secondaire.



Pourtant les étudiant-e-s ont tou-te-s connu des élections durant lesquelles personne ne voulait se présenter, où le poste de « délégué-e » était rapidement présenté, sans information préalable, et où les quelques volontaires se désignaient pour

abréger les longs moments de silence qui précédaient le moment du scrutin. Beaucoup d'étudiant-e-s sont dans l'incompréhension, l'ignorance ou dans de fausses représentations et peuvent rapidement se dire « je vais être le bureau des plaintes », « ça ne sert à rien », « je m'en fiche, ce qui compte c'est mon diplôme ». Au final l'élection se déroule sans grande conviction.

En réalité, **être représentant-e étudiant-e c'est un réel engagement**. Son rôle ne se limite pas, comme il est malheureusement trop souvent décrit, à la distribution de copies, à la centralisation des feuilles d'émargement, à la modification de l'emploi du temps pour quitter l'établissement un peu plus tôt le vendredi. **L'élu-e est garant-e de la voix et de la vision de celles et ceux qui l'ont choisi, de leur considération dans leur formation, de la cohérence des décisions qui sont prises dans l'institut.** Il/Elle doit être en capacité d'interagir avec l'équipe d'élu-e-s étudiant-e-s, d'être force de proposition pour faire évoluer la formation et les pratiques dans le bon sens, de représenter et de défendre les étudiant-e-s dont la situation est examinée.

Pour lui permettre d'agir de la sorte, il faut lui en donner les moyens, le/la former et l'accompagner dans ces nouvelles responsabilités. Investir dans la représentation étudiante ce n'est pas créer un mouvement revendicatif ni des espaces de confrontation, mais bien de permettre un travail commun entre l'équipe pédagogique, l'équipe de direction, l'équipe administrative et les étudiant-e-s, avec pour seul objectif l'intérêt général.

En pratique le rôle et la place des élu-e-s étudiant-e-s dans la gouvernance des instituts de formation paramédicaux ne sont pas reconnus, ni dans le fond, ni dans la forme. En effet, **1 élu-e-s étudiant-e-s sur 2 ne se considère pas comme le porte parole des étudiant-e-s dans les conseils et 2 sur 3 ne prennent pas la parole pour défendre les étudiant-e-s en conseil de discipline.**





Comment garantir les bases de la démocratie quand les conseils ne sont que consultatifs et quand les élu-e-s ne se considèrent pas à leur place ? Une seule personne peut ainsi influencer sur le parcours de l'étudiant-e, sans que personne ne puisse le/la défendre, aboutissant à une véritable démocratie de façade.

Pourtant, ces conseils traitent de sujets capitaux pour la vie de l'institut, la vie étudiante, le déroulement de la formation et les situations individuelles. Il n'est donc pas normal que les membres qui composent les conseils, pourtant premiers concernés par les thématiques qui y sont abordés, ne puissent pas participer pleinement aux décisions qui s'y prennent.

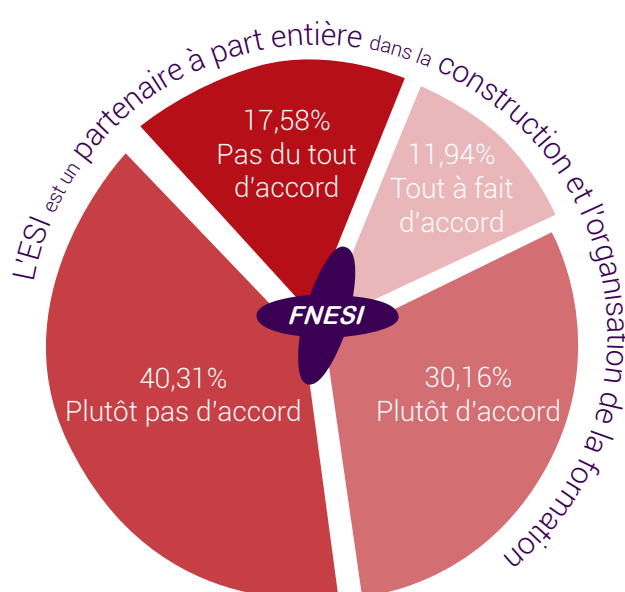
Quelle place a l'élue étudiant-e pour s'exprimer ? La reconnaissance de l'expertise étudiante n'est pas nouvelle et le monde universitaire ne s'en prive pas en mettant en place un réel partenariat étudiant-e-s/université. Cette vision permet de créer un climat de sérénité propice aux débats et à la réussite dans la formation. Les conseils sont tous décisionnels et les étudiant-e-s agissent sur tout ce qui touche de près ou de loin à la vie de l'université, du budget aux effectifs, des modalités de contrôle de connaissance à la pédagogie.

L'étudiant-e n'est alors plus un simple réceptacle de savoirs et les fonctions d'enseignements ne sont plus les seules à apporter des connaissances. Le monde universitaire crée une plus-value pédagogique par la participation de l'ensemble des acteurs/trices avec deux objectifs : la réussite des étudiants et une pédagogie en phase avec leurs attentes.

Le constat de l'enquête de la DGOS ne s'arrête pas là. Ainsi dans **67% des instituts ne proposent pas de réunion préparatoire au conseil pédagogique** entre les élu-e-s étudiant-e-s, un compte rendu du conseil de la vie étudiante est étudié dans seulement 40 % des conseils pédagogiques et le compte-rendu du conseil pédagogique est transmis dans 69 % des cas avec un délai allant jusqu'à 8 mois. Enfin, les représentant-e-s étudiant-e-s ne sont pas sollicité-e-s dans 40% des cas en amont des conseils pédagogiques sur les questions relatives à l'ordre du jour.

Au final, **plus de la moitié (57,85%) des étudiant-e-s pensent ne pas être des partenaires à part entière dans l'organisation et dans le fonctionnement de leur IFSI.**

L'engagement dans la formation, et plus largement pour la profession, participe à l'émergence d'un leadership étudiant. Notre formation, en pleine mutation, peut-elle se priver de ces volontés d'enga-

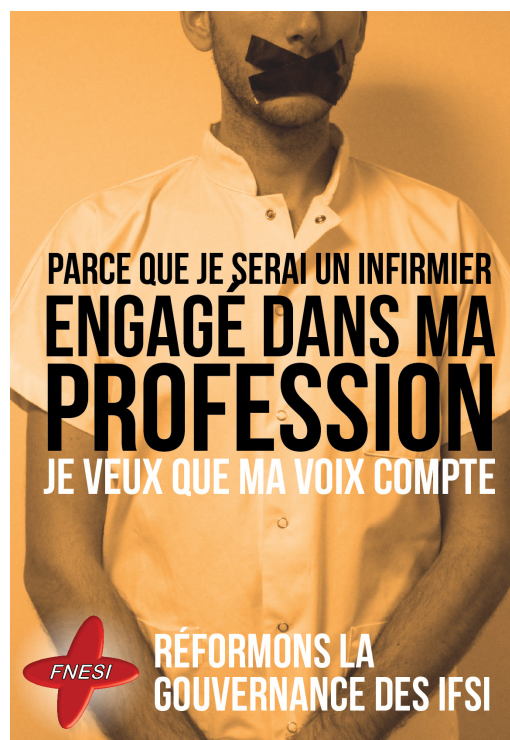


gement ? Peut-elle continuer à décrédibiliser les étudiant-e-s engagé-e-s ?

L'engagement mobilise des dizaines de compétences, de la communication à la coordination de projets et sont d'ores et déjà reconnues par le "supplément au diplôme" attribué en fin de formation depuis la réforme du 26 septembre 2014.

Une réforme de la gouvernance sur un modèle universitaire permettra aux étudiant-e-s de devenir réellement acteurs/trices de leur formation, en agissant sur l'ensemble du fonctionnement de leur institut dans une véritable logique d'empowerment de la profession. **S'engager aujourd'hui c'est s'engager pour demain pour apporter au système de santé une expertise unique et permettre de poursuivre l'émancipation de notre profession.**

Cette volonté d'une réelle démocratie étudiante est portée par la FNESI depuis de nombreuses années. En 2014, nos ministères de tutelle (Santé et Enseignement supérieur) s'étaient déjà engagés à réformer la gouvernance des instituts de formation, mais les promesses ne suffisaient plus. **Les étudiant-e-s souffrent et il est temps d'agir, de les replacer au centre de leur formation, de leur permettre de s'exprimer librement et de les accompagner dans leurs difficultés.**



Conclusion

Un système archaïque, conservateur, qui préfère s'enfermer dans un fonctionnement qui ne correspond ni aux enjeux pédagogiques, ni aux enjeux professionnels plutôt que d'attester d'une intention d'évolution et d'adaptation : voilà ce dans quoi évoluent aujourd'hui les étudiant-e-s infirmier-e-s. Ses répercussions sont alarmantes : des situations vécues comme violentes et une liberté d'expression mise à mal.

Nos tutelles et nos directions ne peuvent délibérément plus fermer les yeux sur un environnement d'étude vécu comme éprouvant. Il devient urgent d'entamer un processus de réforme de la gouvernance des instituts de formation d'une part, mais aussi de travailler à l'instauration d'un cadre national de la formation des tuteurs/trices et à l'élaboration d'un outil d'évaluation publique des lieux de stage d'autre part.

Ce n'est qu'en affirmant une volonté politique marquée de réforme en profondeur de nos instituts de formation que nous pourrons, enfin, regarder un peu plus sereinement l'avenir d'une profession qui a toutes les cartes en mains pour trouver une place de premier rang dans un système de santé en pleine mutation.